



Paris le 27 avril 2009  
Communiqué de presse

### **Agressions à caractère homophobe : l'Inter-LGBT réclame des actions fortes des pouvoirs publics**

Après plusieurs agressions à caractère homophobes commises par des jeunes gens, l'Inter-LGBT réclame des actions fortes de la part des pouvoirs publics, particulièrement en matière éducative.

L'Inter-LGBT a appris hier qu'une agression homophobe avait eu lieu samedi à Laval, où des jeunes se réclamant du Mouvement catholique de France ont insulté le patron d'un bar gay de la ville avant de le frapper sauvagement au visage, et ont également frappé un client.

Le 22 mars, un groupe prétendant défendre l'honneur du Pape a agressé physiquement et insulté de façon violemment homophobe des militant-e-s de la lutte contre le sida qui menaient une action pacifique à Paris.

La semaine dernière, ce sont trois homosexuels qui ont été agressés dans le 3ème arrondissement par une quinzaine de jeunes, qui les ont roués de coup de poing et de pied.

Vendredi dernier, la police arrêtait deux malfaiteurs qui avaient pris l'habitude de s'en prendre à des homosexuels repérés dans le Marais pour les suivre et leur extorquer sous les coups et la menace leur argent, leur carte bancaire et leur code.

Le 20 avril dernier, six hommes ont été renvoyés devant les assises du Val-de-Marne par un juge d'instruction de Créteil, pour plusieurs agressions à caractère homophobe, dont celle de Bruno Wiel en 2006, retrouvé nu dans le parc des Lilas de Vitry,, souffrant d'un traumatisme crânien et thoracique grave et qui garde de très graves séquelles de son agression.

La liste pourrait être égrainée encore longuement, qu'il s'agisse du couple homosexuel agressé au début du mois en Martinique ou de ces deux jeunes homosexuels roués de coups de poing et de pied à Sète en début d'année.

Dans la très grande majorité des cas, ces agressions sont commises par des jeunes hommes, parfois mineurs.

L'Inter-LGBT et de nombreuses autres associations qui réalisent des interventions en milieu scolaire ont eu l'occasion plusieurs fois de réclamer des pouvoirs publics, et plus particulièrement du ministère de l'éducation nationale, que des actions fortes soient menées en matière éducative pour faire reculer l'homophobie. Presque un an après la dernière marche des fiertés parisiennes et de certaines marches en région qui avaient précisément pour thème la lutte contre les discriminations par l'éducation, le bilan est mitigé. Le ministre avait pris des engagements forts et si certes la circulaire prévoyant la rentrée 2009 pointait la nécessité de lutter contre l'homophobie, l'engagement de distribuer du matériel de prévention (brochures à destination du personnel, affiches et

"cartes-mémo" destinées aux élèves) dans les lycées au cours du premier trimestre de l'année scolaire n'a pas été tenu, et ne l'est toujours pas au début du troisième.

C'est la raison pour laquelle l'Inter-LGBT, en lien avec le Collectif Education contre les LGBTphobies en milieu scolaire a décidé d'envoyer un courrier commun au ministre de l'éducation pour faire avec lui le bilan des engagements pris et des actions véritablement entreprises, et exiger leur mise en oeuvre. Compte-tenu de la recrudescence d'actes à caractère homophobes commis par des mineurs, il lui sera demandé que les mesures envisagées l'an dernier pour les lycées soient également mis en oeuvre dans les collèges. L'Inter-LGBT, qui salue la capacité du ministère de l'éducation à se saisir de ses responsabilités et à mettre en place des actions exemplaires lorsque des agressions à caractère raciste ou antisémites sont commises à l'école comme à l'extérieur de l'école ne comprendrait pas que des actions d'aussi grande portée ne soient pas menées pour faire reculer la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie.

Plus généralement, l'Inter-LGBT estime urgent que les pouvoirs publics condamnent avec la plus grande vigueur l'ensemble des violences homophobes chaque fois qu'il en est commis, et mettent en oeuvre une politique publique visant à les éradiquer, particulièrement par l'information, l'éducation et la prévention. La réalisation de l'égalité des droits, toujours attendue par les lesbiennes, les homosexuels et les transsexuel-le-s, contribuerait elle aussi à faire reculer la perception selon laquelle les personnes LGBT sont encore, dans ce pays, des citoyen-ne-s de seconde zone, justifiant alors que des comportements ou des violences discriminatoires leurs soient infligées.